Programme de Formation

Atelier Prévention des chutes de plain pied et glissades

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

NB : Maitrise du français fortement recommandé.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples :

- **Sensibilisation aux risques :** Former le personnel à identifier et comprendre les risques de chute de plain-pied qui peuvent survenir dans leur environnement de travail.
- **Mesure des risques :** Apprendre à mesurer l'ampleur des risques d'accidents et comprendre leur prévalence selon différents secteurs d'activité.
- **Identification des origines :** Être capable d'identifier les origines des risques de chute de plain-pied afin de mieux les prévenir.
- **Prévention efficace :** Mettre en place des actions de prévention en tenant compte des facteurs environnementaux, matériels, organisationnels et individuels.

En somme, cette formation vise à réduire le nombre d'accidents liés aux chutes en améliorant la culture de sécurité au sein de l'entreprise.

Description

La formation intitulée **Prévention des Chutes de Plain-Pied et Glissades** a pour objectif principal de sensibiliser les membres du personnel aux risques de chutes de plain-pied. Il s'agit d'une formation cruciale pour réduire les accidents et leurs conséquences sur le lieu de travail. La formation se déroule en deux parties : une partie théorique, représentant 40% du contenu, et une partie pratique, représentant 60% du temps de formation.

Dans la **partie théorique**, plusieurs thèmes clés sont abordés :

- **Le risque de chute de plain-pied :** définitions, idées reçues, facteurs de risque, et statistiques.
- **Actions de prévention dans l'espace de travail :** voies de circulation, implantation des équipements, et encombrement des sols.
- **Cadre réglementaire et normatif :** dispositions réglementaires générales et particulières, recommandations de la CNAMTS, normes en vigueur.
- **Actions de prévention relatives aux sols :** nettoyage des sols et mise en place de revêtements antidérapants.
- **Facteurs de risque :** environnementaux, matériels, organisationnels, et individuels.
- **Actions de prévention :** anticipation, préparation, planification, sensibilisation du personnel et

protection individuelle.

La **partie pratique** de la formation permet aux participants de :

- Partager leurs expériences et reconnaître les risques de chute de plain-pied dans leur activité.
- Analyser des situations de travail réelles rencontrées par les participants.
- Visiter le site de travail pour repérer les zones ou situations à risque.

La formation se déroule sur une durée totale de 7 heures, soit 1 jour, et il est conseillé d'organiser un maintien des connaissances tous les ans pour assurer une bonne compréhension des pratiques de prévention.

Au cours des 7h, plusieurs groupes (idéalement 4 groupes de 15 personnes max.) passent à tour de rôle avec le formateur.

Prérequis

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Cela la rend accessible à tous les membres du personnel, quel que soit leur niveau d'expérience ou de connaissance préalable en matière de prévention des risques.
Cette ouverture permet une large participation, garantissant ainsi que tous les employés puissent bénéficier de cette formation essentielle pour leur sécurité et celle de leurs collègues.

Modalités pédagogiques

La formation adopte une approche pédagogique variée et interactive pour maximiser l'engagement des participants. Les modalités pédagogiques incluent :

- **Exposés interactifs :** Les formateurs présentent des concepts théoriques tout en encourageant la participation des apprenants.
- **Démonstrations pratiques :** Des démonstrations menées par le formateur aident à illustrer les points abordés et à ancrer les connaissances.
- **Ateliers pratiques :** Les participants sont impliqués dans des exercices pratiques qui leur permettent de mettre en pratique les concepts appréhendés.

Cette approche favorise un apprentissage actif et permet aux apprenants de mieux assimiler les informations pour une application concrète dans leur environnement de travail.

Moyens et supports pédagogiques

Les moyens et supports pédagogiques utilisés durant la formation incluent :

- **Supports de présentation :** Des diapositives et documents de cours sont fournis pour soutenir les exposés théoriques.
- **Matériel pratique :** Équipements et matériels nécessaires pour les démonstrations et exercices pratiques sont mis à disposition.
- **Documentation :** Les participants reçoivent une documentation complète sur les thèmes abordés, incluant des références réglementaires et des recommandations pratiques.
- **Surface nécessaire :** 15m² avec hauteur de 2m50
- **Emprise au sol du portique :** 2.5 m x 3 m
- **Matériels utilisé :** Portique + baudrier, vidéoprojecteur.

Ces supports aident à renforcer l'apprentissage et à assurer que chaque participant puisse se référer aux informations après la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation de la formation se font principalement par le biais d'une évaluation sommative. Cela inclut des exercices de mise en situation où les participants démontrent leur compréhension des risques et des actions de prévention.

Cette évaluation permet de s'assurer que les compétences acquises sont en adéquation avec les objectifs fixés et qu'elles peuvent être appliquées dans le quotidien professionnel.

Informations sur l'admission

Les conditions d'admission à cette formation sont simples et flexibles. Les intéressés doivent simplement s'inscrire pour participer à la session de formation. Il est recommandé de former un groupe de 5 à 15 apprenants pour garantir une interaction optimale et un apprentissage efficace.

La formation peut être organisée dans les locaux de l'entreprise ou dans un centre de formation proche, selon la préférence des participants.

Informations sur l'accessibilité

Si l'un des apprenants est en situation de handicap, et nécessite un accueil spécifique, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre conseiller en formation au plus tôt afin de pouvoir mettre les moyens nécessaire en œuvre.